

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Eveil 1.2			
Code	PEIM1B12PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Auréli DE HERTOIGH (aurelie.de.hertogh@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique

- spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B12PPA	Formation scientifique 2	15 h / 1 C
PEIM1B12PPB	Formation historique 2	15 h / 1 C
PEIM1B12PPC	Formation géographique 2	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B12PPA	Formation scientifique 2	10
PEIM1B12PPB	Formation historique 2	10
PEIM1B12PPC	Formation géographique 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les trois associées dans la discipline d'éveil dans les écoles fondamentales

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique 2			
Code	14_PEIM1B12PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de formation scientifique doit aider l'étudiant à se constituer un bagage minimal de base ainsi qu'une manière efficace et adéquate (expérimentale, en ateliers, observations individuelles ou en groupe, fabrication de matériel, élaboration de collections..) pour envisager l'enseignement des sciences à l'école primaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser des outils, par exemple des clés de détermination.
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de réaliser des expériences simples en ateliers et de rédiger des rapports expérimentaux en utilisant la méthode scientifique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Zoologie : les vertébrés : poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux ,(mammifères) et leur évolution.
 Botanique : analyse, dissection, détermination des plantes à fleurs.

Démarches d'apprentissage

A côté d'exposés magistraux, la réflexion, le travail en groupe et des ateliers d'observation et d'expériences seront largement pratiqués en vue de permettre la confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des pratiques liées à l'éveil scientifique.

Le dispositif d'examen mettra l'accent sur les liens entre les différents apports du cursus de formation dans une démarche synthétique et intégrative.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants est organisé pendant les périodes de cours. Des entretiens avec les étudiants sont assurés.

Sources et références

Diverses revues et publications du milieu scolaire primaire constituent le point d'appui du cours. Nombreux guides pratiques expérimentaux pour la jeunesse. Livres De Boeck

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Bibliothèque de la Haute Ecole
- Les étudiants disposent de notes écrites pour toutes les matières + références bibliographiques.
- Ces notes comportent la matière du normalien, la méthodologie et de très nombreux exemples ou notes directement adaptables pour leurs préparations de leçons.
- Ces notes et schémas sont utilisés, coloriés au besoin et complétés en classe.
- Utilisation du power point en référence aux notes distribuées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un examen écrit pour chacune des 3 AA.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique 2			
Code	14_PEIM1B12PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de Formation historique doit aider l'étudiant(e) à se doter d'un bagage minimal de base pour envisager l'enseignement de l'Histoire à l'École primaire. L'étudiant(e) sera ainsi amené(e) à démontrer :

1. sa compréhension de l'Histoire comme science humaine spécifique et des finalités de l'enseignement de l'Histoire dans le cadre du cours d'Eveil à l'école primaire;
2. sa maîtrise d'un cadre de référence (chronologie, concepts et savoirs) relatif à l'histoire et à la didactique de l'histoire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, **en employant un vocabulaire scientifique** spécifique de **restituer et de reformuler les notions théoriques** vues lors des activités d'apprentissage ;
2. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de **transposer dans d'autres situations** les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage ;
3. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son **esprit critique**.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'histoire de nos régions : des origines au Moyen Âge.

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques, lectures imposées, travail en autonomie...

Selon les opportunités, le cours pourra être enrichi par l'intervention de personnes-ressources extérieures et/ou des visites culturelles (expositions, musées...). Ces activités spécifiques étant des activités d'apprentissage à part entière, la participation de l'étudiant y est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections annotées et/ou collectives des travaux et exercices réalisés;
 Entretiens individuels si nécessaire et/ou à la demande des étudiants;
 Présence active aux séances de cours et travail en autonomie.

Sources et références

1. GAUCHER Gilles, *La Préhistoire pour les Nuls*, First, 2010.
2. LEHOËRFF Anne, *Le Néolithique*, Paris, PUF, 2020 (Que sais-je ?, 4188).
3. BRUNAUX Jean-Louis, *Nos ancêtres les Gaulois*, Editions du Seuil, Paris, 2008 (Points-Histoire, H 462).
4. KRUTA Venceslas, *Les Celtes, 11e éd. mise à jour, PUF, 2012 (Que sais-je ?, 1649)*.

D'autres références seront indiquées lors des séances.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

1. Notes de cours et documents distribués au cours et/ou disponibles sur la plateforme Moodle;
2. PowerPoints mis à disposition sur la plateforme Moodle;
3. Lectures imposées;
4. Ressources diverses sur la plateforme Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur l'appropriation des contenus et concepts abordés au cours (restitution, analyse, synthèse, regard critique).

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un examen écrit pour chacune des 3 AA.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et le responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique 2			
Code	14_PEIM1B12PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Donner aux futurs enseignants les outils nécessaires pour construire avec les enfants, des repères et des modes de lecture concernant l'interprétation de la diversité des paysages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Éléments de lecture des différents types de cartes.

Démarches d'apprentissage

A côté d'exposés magistraux, la réflexion et le travail en groupe seront largement pratiqués en vue de permettre une confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des pratiques liées à l'éveil géographique.

Le dispositif d'examen mettra l'accent sur les liens entre les différents apports du cursus de formation dans une démarche synthétique et intégrative.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants est organisé pendant les périodes de cours.

Sources et références

Diverses revues et publications du milieu scolaire primaire constituent le point d'appui du cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un examen écrit pour chacune des 3 AA.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).